



COMMUNIQUE DE PRESSE

13 décembre 2012

Appel à candidatures pour le titre de l'entreprise Trends Starter 2013

Pour la 12^e édition des Trends Gazelles, Trends-Tendances lance un appel à candidatures à toutes les entreprises qui démarrent. En plus des prix remis aux Trends Gazelles, une entreprise « Starter » sera récompensée le mercredi 20 mars 2013 en clôture du salon Entreprendre à Bruxelles.

Que sont les Trends Gazelles ?

Chaque année, Trends-Tendances sélectionne les 200 nouvelles entreprises avec la croissance la plus rapide. L'image d'entreprises solides et compétitives qu'elles incarnent, leur permet de figurer dans le classement des Trends Gazelles 2013. Les 200 Trends Gazelles 2013 sont réparties en 3 catégories : petites, moyennes et grandes entreprises.

Qu'est-ce que l'entreprise Trends Starter 2013 ?

Cette année, Trends-Tendances souhaite donner un coup de pouce aux entreprises qui démarrent. Les jeunes entreprises peuvent envoyer leur candidature dès maintenant. Sur base des candidatures reçues, le jury sélectionnera l'entreprise Trends Starter 2013.

Les critères : Cash-flow positif
 L'entreprise doit exister depuis 2009
 Être minimum 2 personnes dans l'entreprise

Le jury sera également attentif aux entreprises innovantes, sensibles au développement durable et avec des possibilités de croissance.

Le prix de l'entreprise Trends Starter 2013 apporte à l'entreprise gagnante un coup de pouce qui la mènera vers la réussite. Le lauréat bénéficiera d'une large couverture médiatique dans Trends-Tendances, le magazine belge de référence du monde économique et financier.

Pour participer, il suffit d'envoyer votre candidature avant le 31 décembre 2012 à Trendsgazelles@roularta.be. Plus d'informations sur www.trendsgazelles.be

Contact	Rik De Nolf CEO Roularta Media Group
Tél.	+32 51 266 323
Courriel	Rik.de.nolf@roularta.be
Site Web	www.roularta.be